



■ ÉTATS  
GÉNÉRAUX  
ALIMEN  
TATION

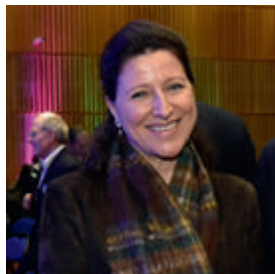
# FEUILLE DE ROUTE 2018-2022 POLITIQUE DE L'ALIMENTATION



---

**Engagement du Président de la République, les États généraux de l'alimentation se sont déroulés du 20 juillet au 21 décembre 2017.**

**Ateliers nationaux, régionaux et locaux, consultation publique, ont offert un temps de réflexion partagée et de construction collective de solutions nouvelles, qui débouchent sur une feuille de route gouvernementale et des mesures dès le 1<sup>er</sup> semestre 2018.**



# CHIFFRES CLÉS

**5** mois de travail

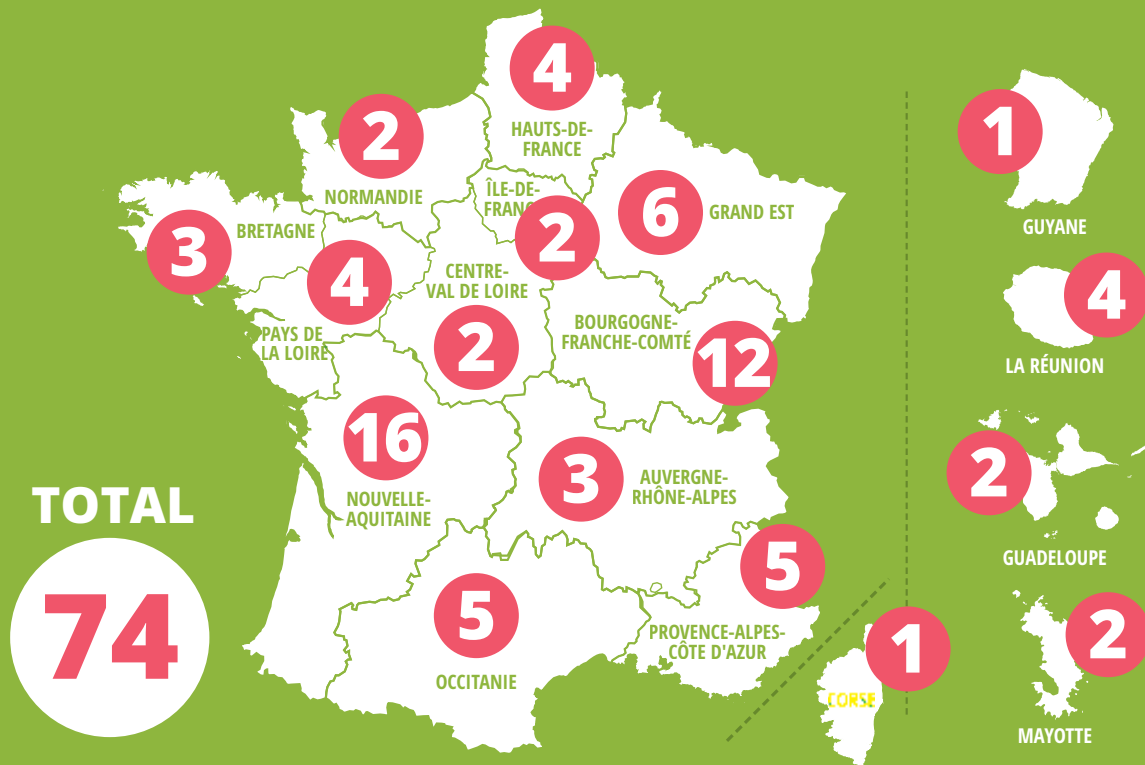
**14** ateliers nationaux,  
ayant réuni plus de **700** participants

**1** consultation publique qui a accueilli  
plus de **156 000** visiteurs

**17 000** contributions

**74** événements territoriaux

# LES ATELIERS EN RÉGIONS



# BILAN DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

[egalimentation.gouv.fr](http://egalimentation.gouv.fr)

Du 20 juillet au 10 novembre 2017 :

**156 037** visiteurs

**25 409** inscrits

qui ont apporté **16 918** contributions

**163 453** votes

La région Île-de-France  
représente **37%** des visiteurs



La deuxième région la plus représentée  
est Auvergne-Rhône-Alpes  
avec **11%** de visiteurs

**11** ministères impliqués dans les États  
généraux de l'alimentation\*

\*Transition écologique  
et solidaire / Europe  
et Affaires étrangères /  
Cohésion des  
territoires / Solidarités  
et Santé / Économie et  
Finances / Travail /  
Agriculture  
et Alimentation /  
Action et Comptes  
publics / Enseignement  
supérieur, Recherche  
et Innovation /  
Outre-Mer / Sports







# UNE POLITIQUE DE L'ALIMENTATION POUR :

**ASSURER  
LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE  
DE LA FRANCE**

**PROMOUVOIR DES CHOIX  
ALIMENTAIRES FAVORABLES  
POUR LA SANTÉ  
ET RESPECTUEUX  
DE L'ENVIRONNEMENT**

**RÉDUIRE LES INÉGALITÉS  
D'ACCÈS À UNE  
ALIMENTATION DE QUALITÉ  
ET DURABLE**

# OUTILS ET LEVIERS

**Loi** Règlements (décrets et arrêtés) **Plans de filière**  
**Plans d'action** Stratégies européennes et nationales  
**Politique agricole commune**  
**Grand plan d'investissement**  
**Autres aides publiques** Charte Vade mecum et guides  
Campagnes de communication **Information**  
**Éducation** Formation **Gouvernance**  
**Projets alimentaires territoriaux** Animation territoriale  
**Action internationale** Recherche **Innovation**  
**Plates-formes d'observation et de surveillance**  
**Contrôles** **Sanctions**

“ Je suis favorable à ce que la loi, qui aura à porter ces dispositions et qui sera présentée au Parlement au premier semestre 2018 et votée au premier semestre 2018, porte cette réforme.

Emmanuel Macron, Président de la République, Rungis 11 octobre 2017.

# CHAMPS D'ACTION

|                                        |                                        |                                 |
|----------------------------------------|----------------------------------------|---------------------------------|
| Contractualisation                     | Construction des prix                  | Relations commerciales          |
| Droit de la concurrence                | Renouvellement des générations         | Attractivité des métiers        |
| Formation                              | Exportations                           | Montée en gamme des productions |
| Filières agricoles et agroalimentaires | Aides publiques                        | Bioéconomie                     |
| Économie circulaire                    | Réduction des intrants                 | Alimentation et santé           |
| Bien-être animal                       | Lutte contre le gaspillage alimentaire | Don alimentaire                 |
| Aide au développement                  | Commerce équitable                     | Surveillance sanitaire          |
| Outre-mer                              | Contrôles sanitaires                   | Risques émergents               |

**Cette feuille de route est riche. Elle nous engage collectivement sur l'économie des filières agroalimentaires, sur la prise en compte de l'alimentation comme déterminant majeur de la santé, sur la transition écologique des filières agricoles, sur la solidarité à l'égard des plus démunis et sur des relations de qualité entre acteurs économiques, consommateurs et citoyens.**

Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.



**ASSURER  
LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE  
DE LA FRANCE**



---

# Pérenniser la capacité de production agricole française

---

## Conforter la viabilité économique des exploitations

“ Nous déposerons un projet de loi au début de cette année. L'idée est bien de remettre totalement à plat les règles du jeu. En particulier celles qui sont « faussées ». En ce qui concerne les relations commerciales d'abord : nous proposons d'habiliter le Gouvernement à relever le seuil de revente à perte de 10 % et à encadrer les promotions à titre expérimental, pour une durée de deux ans. Nous voulons également encadrer en valeur et en volume les promotions de produits alimentaires. Ces mesures seront mises en œuvre en 2018, en tenant compte de l'avancement des plans de filière. Nous évaluerons leurs conséquences durant deux ans, sur les agriculteurs, les entreprises de l'agroalimentaire, en particulier les PME et sur le développement de nouveaux produits.

Édouard Philippe, Premier ministre.

---

---

## Projet de loi

- » Inversion de la contractualisation, de l'amont vers l'aval.
- » Détermination du prix à partir d'indicateurs de coûts de production et de marché.
- » Facilitation de la mise en oeuvre des clauses de renégociation.
- » Clarification de la notion de prix de cession abusivement bas.
- » Expérimentation sur deux ans du relèvement du seuil de revente à perte de 10 %.
- » Expérimentation sur deux ans d'un encadrement des promotions en valeur (34 %) et en volume (25 %).
- » Médiation renforcée.

➔ *Conseil des ministres : 31 janvier 2018.*

---

# Transformer les systèmes agricoles et agroalimentaires

---

## Plans de filière

- » Structuration de l'amont, contractualisation.
- » Organisation de la filière, de l'amont à l'aval.
- » Segmentation des marchés et montée en gamme (socle d'engagements, SIQO dont bio...).
- » Positionnement à l'export.
- » Engagements environnementaux.
- » Engagements sanitaires.
- » Engagements de solidarité.
- » Engagements en matière de bien-être animal.
- ➔ *Échange avec les associations en janvier 2018 avant retour final vers le Président de la République.*

**En matière de relations et négociations commerciales entre les professionnels et la grande distribution, un comité de suivi des relations commerciales, co-présidé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et le ministère de l'Économie et des Finances, se réunira dans le courant du mois de janvier pour que chacun puisse rendre compte sur ces négociations commerciales.**

Delphine Gény-Stephann, secrétaire d'État  
auprès de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances.

---



**La réforme des règles de contractualisation entre agriculteurs et transformateurs d'un côté et entre fournisseurs et grande distribution de l'autre va inverser la logique traditionnelle : désormais, ce seront les producteurs et leurs organisations professionnelles qui proposeront les termes du contrat. Et cette proposition prendra en compte les coûts de production des agriculteurs, avec l'appui notamment des interprofessions.**

Édouard Philippe,  
Premier ministre.

---

---

## Clarification des possibilités d'action au regard du droit de la concurrence par les services de l'État

» Vade mecum et expertise.

➔ *Saisine de l'Autorité de la concurrence en janvier 2018.*



---

## Nouvelles sources de valeur

» Plan d'action sur la bioéconomie.

➔ *Finalisation Salon international de l'agriculture 2018.*

» Volet agricole de la feuille de route sur l'économie circulaire.

➔ *Finalisation fin premier semestre 2018.*

» Développement des filières protéines végétales.

➔ *Premier semestre 2018.*

**En matière de droit de la concurrence, le cadre réglementaire européen connaîtra de nouvelles adaptations lors du règlement Omnibus dès janvier 2018.**

Delphine Gény-Stephann, secrétaire d'État auprès de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances.

---

**Un plan d'action pour la bioéconomie sera annoncé lors du Salon de l'agriculture de 2018 et un volet agricole sera intégré dans la feuille de route pour l'économie circulaire d'ici à la fin du premier semestre 2018.**

Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.

---

---

## L'enjeu du renouvellement des générations : en faire une opportunité

- » Réflexion sur la protection et le partage du foncier et la transmission des exploitations.
- » Renforcement de l'attractivité des métiers de l'agriculture et de l'alimentation.
- » Formation des agriculteurs de demain.

➔ 2018-2019.

---

## Renforcer l'industrie agroalimentaire française

- » Définir les modalités d'accompagnement de la croissance des entreprises de taille intermédiaire.
- ➔ *Volet investissement des plans de filière et grand plan d'investissement (Salon international de l'agriculture 2018).*
- » Ne pas oublier le maillon de la transformation dans la juste répartition de la valeur.
- ➔ *Dès les négociations commerciales 2018 puis dans la mise en œuvre du nouveau cadre légal sur la contractualisation et la construction des prix (à partir du deuxième semestre 2018).*
- » Être attentifs aux faiblesses structurelles de certains maillons des filières, par exemple logistiques.
- » Investir dans les compétences, par la formation, dans un secteur qui manque souvent de candidats formés.
- ➔ *Notamment dans le cadre du plan investissement compétences (2018).*

---

## Accompagner l'audace et protéger contre les risques externes

---

Porter au niveau européen une ambition forte pour la future PAC, qui :

- » libère le développement des entreprises agricoles et agroalimentaires ;
- » renforce la gestion des risques et responsabilise les acteurs ;
- » valorise et rémunère les services environnementaux de l'agriculture ;
- » favorise les transitions climatiques, énergétiques et territoriales ;
- » le tout, dans un cadre plus lisible et plus simple pour tous les acteurs.

➔ *Dès à présent et pendant toutes les négociations.*



La France sera très attentive à ce que la prochaine PAC valorise et rémunère les services environnementaux de l'agriculture et favorise les transitions climatiques, énergétiques et territoriales.

Stéphane Travert,  
ministre  
de l'Agriculture  
et de l'Alimentation.

---



---

## Promouvoir l'excellence agricole et alimentaire française dans un monde ouvert

---

### Valoriser l'image de la France à l'international :

- » Mise en place d'une bannière « France ».
- ➔ 2018.
- » Nomination d'un fédérateur des actions de promotion.
- ➔ Premier trimestre 2018.

---

### Renforcer l'accompagnement des entreprises candidates à l'exportation

- » Meilleure coordination des actions entre services de l'État, entre ceux-ci et les conseils régionaux.
- ➔ Dès 2018.
- » Mise à disposition d'un portail d'accès aux informations utiles aux entreprises.
- ➔ 2018-2019.

L'accompagnement des entreprises candidates à l'exportation sera renforcé, par une meilleure coordination des actions entre services de l'Etat, entre ceux-ci et les conseils régionaux et par la mise à disposition d'un portail d'accès aux informations utiles aux entreprises.

Stéphane Travert,  
ministre  
de l'Agriculture  
et de l'Alimentation.

---







**PROMOUVOIR DES CHOIX  
ALIMENTAIRES FAVORABLES  
POUR LA SANTÉ  
ET RESPECTUEUX  
DE L'ENVIRONNEMENT**

## Adopter une approche de l'alimentation conjuguant équilibre nutritionnel et plaisir

- » Préserver la convivialité des temps de repas.
- » Adapter régulièrement les repères nutritionnels en fonction de l'évolution des modes de consommation.
- » Aligner progressivement sur les standards européens (teneur en sucre, sel, gras) les produits vendus outre-mer, y compris pour les aliments importés de pays hors Union européenne.
- » Encourager les démarches d'engagement volontaire de la part d'acteurs économiques (qualité nutritionnelle des produits, travail sur les portions et formats...).
- » Renforcer les engagements dans le cadre de la charte du Conseil supérieur de l'audiovisuel et étendre son application à tous les supports, radio et Internet.
- » Élaborer un nouveau programme national nutrition santé (PNNS) et un nouveau programme national pour l'alimentation (PNA).

➔ *Premier semestre 2018*

**Un travail devra être conduit par les acteurs économiques et les représentants des populations ultra-marines afin d'assurer un alignement progressif sur les standards européens des produits vendus outre-mer. Il n'est pas normal que les produits consommés outre-mer aient une teneur en sucre, sel et gras supérieure à celle des produits de métropole.**

Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Avant la fin du premier semestre 2018, un nouveau programme national nutrition santé (PNNS) sera élaboré. Il portera sur les stratégies qui ont fait leurs preuves :

- pour réduire l'obésité et le surpoids dans la population et les pathologies nutritionnelles ;
- pour lutter contre les inégalités territoriales et sociales ;
- pour augmenter l'activité physique ;
- pour diminuer la sédentarité à tous les âges ;
- et pour améliorer les pratiques alimentaires et les apports nutritionnels, notamment chez les populations à risque.

Agnès Buzyn,  
ministre  
des Solidarités  
et de la Santé.

---

## Assurer un haut niveau de sécurité sanitaire

---

### Développer les outils de surveillance

- » Renforcer les plates-formes d'épidémiosurveillance (santé végétale, santé animale, alimentation) pour évaluer et objectiver les risques.
- » Redéfinir les modalités et les financements des études d'évaluation et d'autorisation des substances.
- » Améliorer la concertation entre l'Autorité européenne de sécurité des aliments et les agences nationales d'évaluation.
- » Porter au niveau européen la création d'un observatoire des risques sanitaires liés aux non-conformités pour les produits agroalimentaires importés dans l'Union européenne.

---

### Renforcer les contrôles

- » Réaliser un retour d'expérience dans les 6 mois suivant une crise alimentaire et / ou sanitaire.
- » Définir les modalités permettant d'affirmer la responsabilité des opérateurs de places de marché électroniques (*market place*).
- » Renforcer les pouvoirs de contrôle et de sanction des agents de l'État notamment sur les nouveaux modes de consommation.
- » Renforcer la coordination européenne contre les fraudes alimentaires.

**En matière de contrôle des nano-matériaux, les services de la DGCCRF effectuent des prélèvements et analyses, les résultats seront présentés lors du prochain conseil national de la consommation.**

Delphine Gény-Stephann, secrétaire d'État auprès de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances.

---



## Élaborer des stratégies européennes et nationales sur les risques émergents et chroniques

- » Stratégie européenne sur les perturbateurs endocriniens basée sur des critères communs d'identification.
- » Stratégie européenne sur les nanomatériaux.
- » Poursuite des efforts de lutte contre l'antibiorésistance en élevage (plan Écoantibio et plans de filière).
- » Produits phytosanitaires :
  - stratégie européenne : révision des réglementations sur l'évaluation des substances et des produits, ainsi que de la directive sur l'utilisation durable des produits ;
  - plan de réduction progressive de l'utilisation des produits phytosanitaires (plan Écophyto revisité) :
    - séparation vente-conseil ;
    - interdiction des rabais, ristournes ;
    - sécurisation du dispositif des certificats d'économies.
- » Lancement de la concertation premier trimestre 2018.
- ➔ *Lancement de la concertation janvier 2018, finalisation mars 2018.*



**On peut faire un saut qualitatif tous ensemble, dont la conséquence sera de redonner de la sécurité économique, psychologique et sanitaire aux agriculteurs. Le moment est favorable, un moment pour créer une passerelle de confiance entre l'agriculture et une société devenue majoritairement urbaine.**

Nicolas Hulot,  
ministre de la  
Transition écologique  
et solidaire.



---

## Soutenir les modes de production respectueux de l'environnement

- » Mettre en œuvre les engagements environnementaux des plans de filière.
- ➔ 2018-2022.
- » Promouvoir les signes de qualité et encourager la prise en compte des pratiques environnementales.
- » Élaborer un nouveau plan Ambition Bio.
- ➔ *Salon international de l'agriculture 2018.*

---

## Veiller au respect du bien-être animal

- » Mettre en œuvre les engagements sociétaux des plans de filière.
- ➔ 2018-2022.
- » Permettre aux associations de protection animale de se porter partie civile sur la base de constats opérés lors de contrôles officiels.
- » Renforcer les contrôles et les sanctions.
- ➔ *Juin 2018 (projet de loi EGA).*
- » Renforcer la formation des agents en abattoir.

D'ici le salon de l'agriculture, nous élaborerons un nouveau programme en faveur du développement de l'agriculture biologique.

Édouard Philippe,  
Premier ministre.

---



Nous renforcerons les sanctions pour non-respect des règles de bien-être animal. Au-delà des questions philosophiques – importantes – sur le rapport entre l'homme et l'animal – il s'agit d'abord de faire respecter la loi.

Édouard Philippe,  
Premier ministre.

---









**RÉDUIRE LES INÉGALITÉS  
D'ACCÈS À UNE  
ALIMENTATION DE QUALITÉ  
ET DURABLE**



**La restauration collective, qui fournit aujourd'hui 1/7 des repas pris en France, a un rôle majeur à jouer dans la réduction des inégalités, avec notamment une capacité à donner accès à une offre alimentaire de bonne qualité nutritionnelle.**

Stéphane Travert,  
ministre  
de l'Agriculture  
et de l'Alimentation.

---

## S'appuyer sur la restauration collective

- » Améliorer la qualité nutritionnelle des repas servis, sur la base de recommandations formulées par un conseil national de la restauration collective.
  - » Adapter l'étiquetage nutritionnel simplifié aux publics de la restauration collective.
  - » Porter progressivement à 50 % la part des produits durables dans la restauration collective (signes de qualité dont bio, respect de pratiques environnementales vertueuses).
- ➔ 2018-2022.
- » Former les acheteurs publics.

**Il y a un levier fantastique pour créer les nouvelles filières, c'est la restauration collective qui peut permettre de changer d'échelle.**

Nicolas Hulot,  
ministre de la  
Transition écologique  
et solidaire.

---

## Renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire et favoriser le développement du don alimentaire

- » Prévenir le gaspillage alimentaire dans la restauration collective et dans les industries agroalimentaires par la mise en place d'un diagnostic obligatoire et la diffusion d'outils prédictifs.
- » Étendre l'obligation de dons des excédents alimentaires à des associations d'aide alimentaire aux établissements de restauration collective et industries agroalimentaires au-delà d'un seuil.
- ➔ *Cadre légal au premier semestre 2018 (projet de loi EGA) et décret d'application.*
- » Encourager des démarches volontaires entre enseignes, associations caritatives et collectivités locales, par exemple pour la mise en place de bons alimentaires pour des produits frais.

Le gaspillage alimentaire est un scandale social et un non-sens écologique. Nous encouragerons davantage les dons, en intégrant cet enjeu à la responsabilité sociétale et environnementale des entreprises.

Édouard Philippe,  
Premier ministre.



---

## Miser sur l'éducation

- » Élaborer un parcours alimentaire pédagogique, pour permettre aux enfants et aux jeunes de connaître les aliments et leur fabrication, leurs impacts sanitaires et environnementaux et l'importance de la lutte contre le gaspillage.
- » Mettre en place un choix dirigé de plats et de menus en restauration scolaire, dans les établissements du secondaire.
- » Concevoir des programmes courts d'information au niveau national et régional (adaptés à la diversité des territoires et des habitudes alimentaires) mettant en avant l'équilibre, le goût, le plaisir et la santé.
- » Impliquer les professionnels de santé (sages-femmes, médecins généralistes) dans la sensibilisation et dans l'information sur la nutrition de la population à l'alimentation saine.

---

## Miser aussi sur l'information du consommateur

---

### Renforcer l'information du consommateur par une communication simple et positive :

- » les repères nutritionnels actualisés ;
- » les comportements alimentaires favorables à la santé ;
- » les signes de qualité (standard RSE, SIQO, HVE) ;
- » les règles sur la fiabilité des allégations ;
- » les transformations de l'agriculture.

**L'accès à l'alimentation pour tous est non seulement un objectif de santé publique, mais c'est aussi un enjeu de cohésion sociale, tant l'alimentation a trait à l'identité, à la citoyenneté, et au lien social et familial.**

Agnès Buzyn,  
ministre des Solidarités  
et de la Santé.

---

---

## Améliorer l'information des consommateurs au moment de l'achat

- » Origine des produits.
- » Systèmes d'élevage (expérimentation sous l'égide du Conseil national de l'alimentation).
- » Promotion d'un étiquetage nutritionnel simplifié (Nutriscore).
- » Portage d'une demande de révision de la traduction française de la mention officielle pour la date de durabilité minimale (DDM) : remplacer par « *meilleur avant* ».

---

## Assurer la cohérence des approches avec les actions conduites à l'international

- » Promouvoir le développement de l'agro-écologie, de l'agriculture vivrière et le commerce équitable dans les dispositifs d'aide au développement.
- » Adopter un nouveau plan d'action pour développer le commerce équitable.



Il s'agira de promouvoir une alimentation saine et durable, grâce à l'amélioration de l'information des consommateurs :

- en adaptant les repères nutritionnels qui sont aujourd'hui fixés pour des aliments bruts quand 50 % des aliments sont transformés ;
- en améliorant progressivement l'étiquetage nutritionnel simplifié (Nutriscore) dont l'expérimentation vient d'être lancée ;

• en révisant la charte alimentaire du CSA pour renforcer son contenu sur les comportements alimentaires et prendre en compte les différents supports.

Nous tiendrons compte, là aussi, des engagements volontaires des opérateurs pour améliorer la qualité nutritionnelle des produits, pour participer aux actions de prévention et d'information des consommateurs.

Édouard Philippe,  
Premier ministre.

---





# **LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE**

---

## Décloisonner la gouvernance

- » Faire du conseil national de l'alimentation un « Parlement de l'alimentation » (élargissement de sa composition au monde associatif et association du MTES à l'exercice de la fonction de tutelle).
- » Améliorer l'articulation des outils nationaux de programmation (PNA / PNNS / PNSE).
- » Ouvrir les comités régionaux de l'alimentation à tous les niveaux de collectivité et aux acteurs sociaux.
- » Veiller à l'articulation de la politique de l'alimentation avec les politiques de développement économique, de formation professionnelle et d'apprentissage des conseils régionaux.

➔ 2018.

---

## Favoriser les initiatives locales

- » Accélérer l'élaboration des projets alimentaires territoriaux et y prendre en compte des aspects environnementaux, nutritionnels et de justice sociale.
- ➔ *Objectif de 500 projets en 2020.*
- » Promouvoir la diffusion des bonnes pratiques locales avec des plateformes d'information.
  - » Faciliter le développement des filières locales par la simplification de la logistique.

Le Programme national nutrition santé (PNNS), devra mieux s'articuler au Programme national de l'alimentation (PNA), pour rendre nos actions plus lisibles, et plus efficaces. Les objectifs de ces deux plans, se doivent d'être coordonnés, pour plus de convergence. Quant au Conseil national de l'alimentation (CNA), ce « Parlement de l'alimentation », sa composition sera élargie aux associations de consommateurs, de protection de l'environnement, ou encore aux experts.

Agnès Buzyn,  
ministre  
des Solidarités  
et de la Santé.

---

---

## Renforcer l'attractivité des métiers et l'adéquation des formations aux besoins

- » Conduire des campagnes de communication sur les métiers agricoles et agroalimentaires à destination du grand public.
- » Faire connaître les métiers aux acteurs de l'orientation scolaire et du conseil en évolution professionnelle.
- » Intégrer ces métiers dans les concertations en cours sur l'apprentissage et la formation.
- » Réaliser des diagnostics territoriaux des besoins.
- » Ajuster la carte des formations en conséquence.
- » Revoir les référentiels de formation.
- » Promouvoir la gestion prévisionnelle des compétences dans les entreprises et les branches agricoles et agroalimentaires.

➔ *Continu, dès 2018.*



---

## Réaliser les investissements transformants et soutenir la recherche et l'innovation

- » Mettre en œuvre les volets investissement et recherche innovation des plans de filière.
- » Finaliser et mettre en oeuvre le volet agricole du grand plan d'investissement .
- ➔ *Salon international de l'agriculture 2018.*
- » Mobiliser la recherche publique en priorité sur la transformation des systèmes agricoles vers l'agro-écologie et les alternatives aux produits phytosanitaires, l'alimentation humaine, la bioéconomie durable, le numérique et les données.
- » Élaborer une feuille de route numérique pour les secteurs agricoles et agroalimentaires.



L'investissement, la recherche et l'innovation sont des conditions indispensables de la transformation effective des systèmes agricoles, au service de la politique de l'alimentation. Ils passent en premier lieu par la mise en œuvre des plans de filière par les acteurs concernés. Le volet agricole du grand plan d'investissement devra être finalisé pour le Salon de l'agriculture.

Stéphane Travert  
ministre  
de l'Agriculture  
et de l'Alimentation.



# DISPOSITIF DE SUIVI

**Réunions plénières : juin et décembre 2018 puis une fois par an.**

**Réunions intermédiaires en Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire (CSO) ou Conseil national de l'alimentation (CNA) selon les sujets.**

**Comités de pilotage par action, lorsque c'est pertinent et dans le format adapté à chacune.**





# alimentation.gouv.fr

## #EGalim



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

MINISTÈRE DU TRAVAIL

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

MINISTÈRE DES OUTRE-MER

MINISTÈRE DES SPORTS